

# **CHAPITRE 11 - RÈGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT**

## **TRIPLETTE 1<sup>ère</sup> DIVISION**

### **JOUEURS ADMIS**

Pour jouer en 1<sup>ère</sup> division D1 il faut avoir un indice de valeur collectif **supérieur à 19**.

L'épreuve comportera une finale en 2 séances.

Clôture des inscriptions le samedi 19 janvier 2019 avant minuit et présence de l'équipe au complet avant à 13h le jour de la compétition.

### **DÉROULEMENT DE LA FINALE**

Nbr d'équipes	1ère séance	2ème séance
22	11 tables - 22 donnes	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
21	11 tables - 20 donnes	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
20	10 tables - 27 donnes	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
19	10 tables - 24 donnes	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
18	9 tables - 27 donnes	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
17	9 tables - 24 donnes	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
16	Emmanuel 16 - 30 donnes	Emmanuel 16 équipes - 30 donnes
15	Emmanuel 16 - 28 donnes	Emmanuel 16 - 28 donnes
14	Howell 14 - 26 donnes	Howell 14 - 26 donnes
13	Howell 14 - 24 donnes	Howell 12 - 22 donnes
12	Howell 12- 22 donnes	Howell 12- 22 donnes
11	Howell 12- 20 donnes	Howell 10- 27 donnes
10	Howell 10 - 27 donnes	Howell 10 - 27 donnes

Le classement final se fera par addition des pourcentages obtenus à chacune des 2 séances (affectés des coefficients sur résultat).

Les éliminations se feront dans l'ordre inverse du classement, le départage entre équipes à égalité au pourcentage se fera au nombre de tops des 2 séances (puis de sous-tops, puis dans l'ordre du classement national du mieux classé de chaque triplète).

### **DATE ET LIEU DES DIFFÉRENTS STADES DE L'ÉPREUVE**

LIEU	ALBI
DATE	26 JANVIER 2019
ARBITRTE	Yves CHEKLI
MISE EN PLACE	13H15
ENGAGEMENT (par joueur et par séance)	5 €
INDICE PCN	1,8
POINTS DE PERFORMANCE	25-20-16-12-8-6-4-3-2-1-1 (Seulement pour 1/3 des triplètes)
QUALIFIES	4

**Au terme de la 1ère séance l'arbitre indiquera l'heure de mise en place de la 2<sup>ème</sup> séance.**

**Le championnat de France se déroulera du 7 au 10 juin 2019 à  
VICHY**